

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 86 (1960)
Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

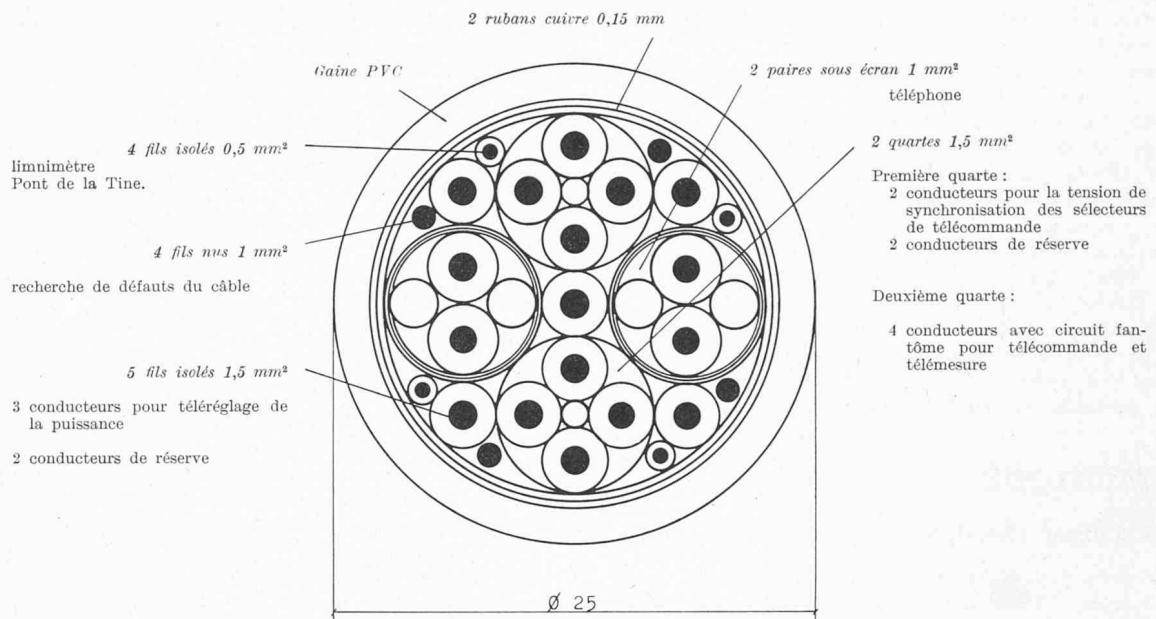


Fig. 29. — Coupe du câble des téléactions.

Tine. La densité du câble étant de 0,92, il s'agissait de le fixer dans le tunnel et d'éviter qu'il ne soit ballotté au gré du courant. Il ne pouvait être question de le suspendre, car les travaux de scellement auraient nécessité un arrêt beaucoup trop prolongé de la centrale d'aval. La solution consista à poser le câble sur le radier et à l'immobiliser par des caniveaux de béton préfabriqués de 1 m de long. Mais un nouveau problème se posa alors : comment transporter dans un passage si bas, étroit et tortueux (hauteur minimum 1,50 m, largeur minimum 1,0 m) les quelque six mille caniveaux nécessaires, représentant un poids de soixante-cinq tonnes ? Il fut imaginé de faire flotter ces matériaux dans le tunnel. Un millier de sacs en toile fine furent confectionnés. Dans chacun d'eux, on logea deux ballonnets en baudruche gonflés à l'air. Sur quatre

sacs ainsi préparés, deux caniveaux de 1 m de long et de 10 kg chacun furent placés. Ces flotteurs ainsi équipés transportèrent, sans effort, les caniveaux au fil de l'eau. Des hommes échelonnés dans le tunnel les déchargeaient et les plaçaient à la suite les uns des autres. Le câble fut ensuite introduit dans le tunnel et à nouveau les flotteurs vinrent à l'aide. L'eau était ensuite arrêtée et les hommes posaient les caniveaux sur le câble, les chevillant pour donner de la rigidité à l'ensemble. Leur course accomplie, les flotteurs étaient ramenés aux Aviolats en immenses grappes multicolores, par le chemin de fer ou par fourgonnettes et réutilisés à nouveau.

Après les essais usuels, la centrale a été mise en service en septembre 1957. Dès lors, tout l'aménagement répond, avec pleine satisfaction, aux buts fixés.

LES CONGRÈS

Le programme du **congrès international de construction scolaire**, qui aura lieu du 13 au 16 octobre 1960 dans le cadre de la douzième Triennale à Milan, peut être obtenu au secrétariat général de la S.I.A.

CARNET DES CONCOURS

Autoroute Genève-Lausanne Pont sur la Venoge et la R. C. n° 76

Jugement du jury

Le concours par appel ouvert par le Département des travaux publics du canton de Vaud, pour l'élaboration de projets en vue de la construction du pont sur la Venoge et sur la route cantonale n° 76, Ecublens-Bussigny, a donné les résultats suivants :

- 1^{er} rang : M. *Albert Jaquet*, ingénieur, Montreux ; collaborateur : M. *Pierre Bernoux*, ingénieur, Montreux.
2^e rang : M. *Robert Curchod*, ingénieur, Lausanne ; collaborateurs : MM. *A. Perret-Gentil*, ingénieur, et *P. Bisenz*, ingénieur.
3^e rang : Bureau technique *Giovanola frères S.A.*, Monthei ;

Collaborateurs : pour les fondations et le béton armé, M. *J. Bauty*, ingénieur, Nyon ; pour la géotechnique, M. *P. Dériaz*, ingénieur, Genève.

4^e rang : Compagnie d'études de travaux publics S.A., Lausanne : MM. *René-H. Lambert*, *Lefaure*, *B. Pasche*, M. *Blondin*.

Les projets de ce concours seront exposés du 19 au 30 septembre 1960, au Bureau de construction de l'autoroute Genève-Lausanne, Caroline 7 bis, à Lausanne, où les intéressés peuvent les consulter tous les jours ouvrables de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h., excepté le samedi.

Maison des congrès, Locarno

Ouverture

La « Pro Locarno », avec la Ville de Locarno, la Commune de Muralto et l'Association des hôteliers de Locarno et environs, ouvre un concours de projets pour une Maison des congrès à Locarno. Peuvent participer au concours les architectes de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère domiciliés en Suisse depuis le 1^{er} janvier 1958 au moins.

Pièces exigées : plan de situation 1 : 500, plans,

coupes, façades 1 : 200, perspective intérieure, maquette 1 : 500, calcul des volumes, une note.

Les membres du jury chargés de juger les projets sont : MM. A. Lozeron, architecte, Genève ; S. Pagnamenta, architecte, Lugano ; Prof. J. Schader, Zurich ; Dr h. c. R. Steiger, Zurich. Suppléants : R. Bajardi, ingénieur, Locarno ; P. Giovannini, architecte, Bellinzona.

Prix : 30 000 fr. pour primer cinq ou six projets ; 5000 fr. pour l'achat éventuel de projets.

Terme pour demander des renseignements : le 14 novembre 1960 ; terme pour la remise des projets : le 6 mars 1961.

Les documents seront remis aux concurrents par le Bureau technique (Ufficio tecnico) de la Ville de Locarno, contre versement de 50 fr. sur le compte de chèques postaux de la « Pro Locarno », XI 21 73.

COMMUNIQUÉ

Activité d'hiver 1960-1961 de l'ASSPA

La section genevoise de l'Association suisse pour l'Automatique (ASSPA) commencera prochainement son activité pour la saison 1960-1961. Deux cours sont organisés :

— un *Cours d'Automatique*, qui comprendra douze séances, et pour lequel on a largement fait appel à des conférenciers de premier plan et dont plusieurs viendront de l'étranger ;

— un *Cours de Mathématiques*, qui comprendra également douze séances, et qui sera dirigé par MM. P. Bolli et C. Mercerat, professeurs à l'Ecole supérieure technique de Genève. Ce cours sera consacré avant tout à l'étude des processus aléatoires. Des exercices seront proposés et corrigés pendant le cours.

Ces deux cours auront lieu alternativement chaque lundi, de 18 h. 15 à 19 h. 30, dans l'Auditoire B de l'Institut de physique de l'Université de Genève (22, quai de l'Ecole-de-Médecine).

Le premier cours aura lieu le 10 octobre 1960 et le dernier le 10 avril 1961.

Le programme détaillé des deux cours paraîtra prochainement.

La finance d'inscription est de 40 fr. pour chacun des deux cours (30 fr. pour les membres de l'ASSPA). L'inscription aux deux cours est de 60 fr. (50 fr. pour les membres de l'ASSPA).

Rappelons que peut devenir membre de l'ASSPA toute personne qui en exprime le désir. La cotisation pour 1960 a été fixée à 10 fr. ; elle est réduite à 5 fr. pour les membres de la S.I.A., de l'U.T.S. et de l'A.S.E.

Le secrétaire de la section genevoise, M. J.-P. Pahud, 71 bis, route de Troinex, Troinex (GE), se tient à la disposition des intéressés pour toute demande de renseignements.

Pour la section genevoise de l'ASSPA :
S. RIEBEN, président.



SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVICIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S.T.S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S.T.S.

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

740. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

742. Architecte ou technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur. Bureau d'architecture. Canton de Berne.

744. Jeune dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Canton de Zurich.

748. Ingénieur en génie civil, bon staticien, pour béton armé ; en outre : dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Environs de Zurich.

750. Technicien ou dessinateur en génie civil ou géomètre pour travaux routiers et hydrauliques. Bureau d'ingénieur. Suisse orientale.

752. Ingénieur. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Lausanne.

754. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton de Vaud.

756. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Lausanne.

758. Conducteur de travaux en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton d'Argovie.

760. Architecte ou technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur. Bureau d'architecture. Canton d'Argovie.

762. Dessinateur en bâtiment. Bureau et chantier. Grands magasins. Zurich.

764. Technicien en bâtiment. Bureau d'architecture. Berne.

766. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

768. Un technicien et un dessinateur en bâtiment. Constructions en bois. Entreprise. Canton d'Argovie.

770. Technicien en bâtiment ou dessinateur. Bureau d'architecture. Zurich.

772. Jeune ingénieur en génie civil, bon staticien pour béton armé ; en outre : dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

774. Conducteur de travaux en bâtiment ; en outre : jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Zurich.

776. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

778. Un jeune technicien et un dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton d'Argovie.

780. Architecte ou technicien en bâtiment, pour projets et exécutions ; en outre : conducteur de travaux en bâtiment. Bureau d'architecture. Saint-Gall.

782. Technicien en bâtiment. Bureau d'architecture. Berne.

784. Un ingénieur et un technicien en génie civil. Bureau et chantier. Travaux hydrauliques. En outre : dessinateur en génie civil. Bureau d'ingénieur. Zurich.

(Suite du STS page 10 des annonces)

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

INFORMATIONS DIVERSES

(Voir photographie page couverture)

Béton au PLASTIMENT

A Brasilia, comme d'autre part dans de nombreuses et importantes constructions modernes de l'Amérique du Sud, il est fait un usage considérable et judicieux d'adjuvants, en particulier du PLASTIMENT. La photo bien connue de la première page représente l'un de ces édifices où le PLASTIMENT a été employé pour améliorer l'homogénéité, la propreté de décoffrage et la résistance du béton, comme ce fut d'ailleurs le cas pour la plupart des constructions importantes de Brasilia. En outre, on a également employé pour les étanchéités de ce bâtiment les hydrofuges SIKA-1 et SIKA-3. Tous ces produits sont fabriqués par la SIKA S. A., Rio de Janeiro, filiale de Gaspard WINKLER & Cie.